

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté
française du 4 mai 2016 portant désignation des membres
du Comité Femmes et Sciences**

A.Gt 12-10-2016

M.B. 14-12-2016

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret de la Communauté française du 10 mars 2016 instituant le Comité Femmes et Sciences, l'article 6 ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 4 mai 2016 portant désignation des membres du Comité Femmes et Sciences ;

Considérant la proposition de l'Université Libre de Bruxelles et du Fonds de la Recherche scientifique FRS-FNRS ;

Sur la proposition du Ministre de l'Enseignement supérieur ;

Après délibération,

Arrête :

Article 1^{er}. - A l'article 1^{er}, c, de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 4 mai 2016 portant désignation des membres du Comité Femmes et Sciences, les modifications suivantes sont apportées :

1) au 1^o les mots «Mme Cécile VAN DE LEEMPUT ;» sont remplacés par les mots «M. Laurent LICATA ;» ;

2) au 2^o les mots «M. Ilan TOJEROW ;» sont remplacés par les mots «Mme Valérie PIETTE ;».

Article 2. - A l'article 2, 1^o, du même arrêté les mots «Freia VAN HEE;» sont remplacés par les mots «Mme Julie AMERLYNCK ;».

Article 3. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Article 4. - Les Ministres qui ont l'Enseignement supérieur, la Recherche ainsi que les Droits des femmes et l'Egalité des chances dans leurs attributions sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 12 octobre 2016.

Le Ministre-Président,

R. DEMOTTE

Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des Médias,

J.-Cl. MARCOURT

La Ministre de l'Enseignement de Promotion sociale, de la Jeunesse, des Droits des femmes, et de l'Egalité des chances,

I. SIMONIS

